



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

L'AMF est-elle compétente en matière fiscale ?

[Imprimer](#)

L'AMF n'est pas compétente en matière fiscale. Si vous avez une question, vous pouvez contacter le Centre Impôts Service au 0810 467 687.

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02